Postface : quelques axes de recherches possibles à partir des observations effectuées

Autor(en): **Gallay, Alain**

Objekttyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **123 (2011)**

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Postface

QUELQUES AXES DE RECHERCHES POSSIBLES À PARTIR DES OBSERVATIONS EFFECTUÉES

Alain Gallay

L'analyse du mobilier funéraire présentée par Ariane Winiger révèle des objets qui se situent typologiquement entre 3200 et 2700 avant J.-C., soit probablement avant le matériel associé à la construction du dolmen M VI, calé entre 2790 et 2450 av. J.-C. par la présence de poignards en silex du Grand-Pressigny. Cette datation est du reste confirmée par la date C14 la plus ancienne de la chambre funéraire, associée à la base de l'ossuaire, que la calibration situe entre 3338 et 2890 av. J.-C. Selon Ariane Winiger, la tombe a été utilisée entre 3200 et 2500 av. J.-C. soit pendant une période d'environ sept siècles, ce qui est considérable pour une sépulture. Cette durée reste importante, au minimum cinq siècles, si l'on prend en compte une antériorité absolue par rapport au dolmen M VI, dont la construction peut être située vers 2800 av. J.-C. Durant cette période au moins 126 individus (décomptés d'après les rochers, parties des crânes généralement les mieux conservées) des deux sexes et de tous âges ont été déposés dans la chambre funéraire.

1. Que signifie tout d'abord un monument funéraire de ce type sur le plan socio-politique ?

Soulignons ce contraste étonnant entre la longue durée d'occupation du monument et le nombre finalement très restreint des individus inhumés. Sur la base du nombre minimum d'individu décompté par l'étude anthropologique, un à deux individus (1, 2) ont eu accès à la sépulture tous les dix ans si l'on retient 700 ans de fréquentation, moins de trois encore (2,5) si la durée est réduite à 500 ans.

Les résultats d'une analyse multivariée appliquée aux caractères épigénétiques parlent d'autre part en faveur d'un « groupe familial », un terme qu'il convient de préciser dans la perspective développée ici. Le fait que la population du dolmen, dont les individus s'échelonnent sur plusieurs siècles, présente des caractéristiques épigénétiques communes parle en faveur de la présence d'un groupe de « descendance » lié à un ancêtre commun, groupe au sein duquel certains individus sont liés par le sang au fil des générations successives. Il n'est par contre pas possible de préciser la règle de « filiation », patrilinéaire ou matrilinéaire, qui est à la base de la cohésion probablement spatiale (au niveau d'un village ?) dont la population inhumée est le reflet. L'axe de descendance de la population source peut donc se situer au niveau des hommes ou de femmes, ou même au niveau des deux sexes (dans le cas d'une filiation bilinéaire) et l'extension géographique de la sphère d'endogamie fournissant les épouses, ou les époux, est, en l'état actuel de notre art, inconnue.

Il est par contre intéressant de tenter de fixer l'importance démographique du groupe qui pourrait être à l'origine de la population inhumée, compte tenu d'une espérance de vie à la naissance estimée entre 20 et 35 ans pour des populations préhistoriques. Nous avons demandé à Geneviève Perréard, anthropologue à l'Université de Genève, d'essayer de répondre à cette question. Nous rendons compte ici de l'essentiel de ses conclusions, sans entrer dans les détails techniques de son analyse. Elles ouvrent en effet des perspectives passionnantes sur la question du « recrutement » des monuments mégalithiques.

L'estimation de l'importance du groupe social dont sont issus les individus de la sépulture s'appuie sur un échafaudage de données comprenant les paramètres issus de l'archéologie (survivants à 20 ans, décédés de la classe d'âges 10-14 ans, essentiellement), des modèles démographiques extérieurs et des conditions, comme l'espérance de vie ou l'effectif estimé de la population adulte, que l'on peut faire varier dans certaines limites. Il est également nécessaire de faire l'hypothèse que la population inhumant ses morts est démographiquement stationnaire, un point qui reste indémontrable.

L'étude de la structure de mortalité des inhumés indique que la représentation des diverses classes d'âges n'est pas conforme à ce que l'on connaît de la démographie des populations anciennes par le biais de la démographie historique. Toutefois, on peut s'appuyer sur les effectifs des classes d'âges 5-9 et surtout 10-14, pour lesquels le risque de mourir est le plus faible, dans l'ensemble d'une population, pour estimer les paramètres qui suivent.

Dans le cas du dolmen M XII, les survivants à 20 ans pourraient avoir constitué une population de plus de 200 personnes. Des calculs adéquats montrent ainsi que l'ensemble de la population décédée sur 500 ans se composait d'environ 400 personnes (minimum 320, maximum 480), une estimation qui montre que la taille de la communauté qui inhumait ses morts dans le monument se situait entre 20 et 27 individus, mais que les restes découverts ou décomptés par les archéologues ne correspondent qu'à une partie de l'ensemble des personnes décédées durant un demi-millénaire, pour autant que le monument ait été utilisé régulièrement pendant cette période.

Dans la mesure où la représentation par classes d'âges de la population inhumée ne correspond pas à celle de la population source, on peut écarter l'idée que tous les individus d'une famille restreinte (entre 5 et 15 individus), d'une famille étendue ou d'un petit clan sont présents dans la sépulture. Étant donné la taille estimée de la population vivante, il semble raisonnable d'écarter l'idée que seuls certains individus d'une famille restreinte sont présents. Il reste donc une bonne probabilité pour que nous soyons en présence des sépultures de certains individus seulement, d'une famille étendue ou d'un petit clan.

Ces données ont d'importantes conséquences sur notre conception de la société d'alors. La longue durée d'utilisation du monument par un même groupe de descendance témoigne de l'importance des lignages dans l'organisation de la société. Le fait que des enfants soient admis dans le caveau renforce cette interprétation, démontrant que le recrutement funéraire ne s'effectue pas sur la base de privilèges individuels acquis au cours de l'existence adulte, comme c'est le cas dans les sociétés à grades ou à titres. Nous nous trouvons donc dans une situation très différente de celle des sociétés à richesses ostentatoires des Ve et IVe millénaires, si bien analysées par Pierre Pétrequin ou Serge Cassen, dont les sépultures privilégient l'individu, que ce soit au niveau des modestes tombes de type Chamblandes ou des grands monuments du Bassin parisien et de la façade atlantique. Nous ne sommes donc plus dans un contexte où le pouvoir politique acquis au cours de la vie d'un individu peut s'exprimer dans le monument funéraire qui lui est dédié ou dans des mobiliers funéraires de qualité exceptionnelle. L'individu éminent s'efface désormais devant le lignage, une éclatante démonstration de l'importance désormais acquise par les groupes de descendance dans la structuration de la société.

Ces remarques sont importantes dans le contexte des discussions touchant à la signification des stèles anthropomorphes et des compositions rupestres monumentales qui vont se développer dans les Alpes dès cette époque, et dont les monuments du Petit-Chasseur offrent une illustration exemplaire. Notre réflexion s'était développée jusqu'alors dans le contexte théorique proposé par le néo-évolutionnisme nord-américain opposant les sociétés de rangs dans lesquelles le pouvoir politique est acquis au cours de la vie de l'individu et les chefferies dans lesquelles le pouvoir politique est héréditaire. Les contextes de découverte des stèles du Petit-Chasseur, qui révélaient de multiples destructions et réemplois, pouvaient, selon nous, parler en

faveur d'une certaine fragilité des pouvoirs politiques, une situation explicable dans le cadre des sociétés de rangs. Geoffroy de Saulieu, dans un travail consacré à l'analyse des compositions monumentales alpines (2004), parvenait aux mêmes conclusions : l'art rupestre de cette époque, lié à une certaine ostentation, pouvait suggérer des pratiques de prestige telles qu'on les trouvait naguère dans des sociétés à chefferies ou des sociétés de rangs. Les compositions monumentales alpines, très ostentatoires, permettent d'imaginer une société où la concurrence est de mise et se traduit par une course au prestige.

Depuis lors notre position a évolué et s'est complexifiée sous l'influence d'un argumentaire quelque peu modifié, dont il n'est pas inutile de rappeler ici les principaux axes.

- Le réexamen des sociétés érigeant des monuments mégalithiques à la lumière des travaux d'Alain Testart montre que l'opposition fondamentale ne se situe pas au niveau de l'héritabilité du pouvoir politique (les descendants d'une personne de pouvoir sont toujours favorisés, quelles que soient les modalités de transmission de ce pouvoir), mais entre des sociétés à richesses ostentatoires et des sociétés lignagères. La lecture des données réunies sur le Néolithique s'en trouve éclairée. On peut en effet opposer les sociétés à richesses ostentatoires des Ve et IVe millénaires aux sociétés lignagères du IIIe millénaire. Dans cette optique, la concurrence pour le contrôle du pouvoir politique cesse d'être la composante stratégique principale des sociétés européennes du IIIe millénaire. Il existe néanmoins des exemples, comme à l'île de Nias en Indonésie, où structures lignagères et compétition sociale pour le contrôle du pouvoir à travers une échelle de grades peuvent se combiner.

- L'importance du soleil dans les compositions monumentales alpines et la présence de représentations de personnages superposés qui paraissent s'organiser autour d'un personnage solaire central ou dominant, parlent en faveur de structures lignagères s'enracinant dans un lointain passé mythique dominé par l'astre du jour, ce dernier assurant la légitimité du groupe de descendance.

- L'interprétation sociale du devenir des stèles du Petit-Chasseur, pour autant qu'on la retienne pour légitime (ce qui peut être contesté), se révèle complexe. Plusieurs hypothèses permettent de rendre compte des cycles érection-destruction des stèles représentant probablement des leaders politiques.

Une première explication pourrait s'inscrire sur le long terme. Le leader représenté, dont la stèle a été érigée lors de son accession au pouvoir ou à sa mort, accède au rang d'ancêtre vénéré, mais son souvenir s'efface peu à peu de la mémoire collective ; la représentation ne constitue plus alors qu'un matériau de construction parmi d'autres. Cette situation pourrait refléter l'absence de compétition politique. Trois autres hypothèses combinent sur le court terme contexte de mise en place et contexte de destruction pouvant accompagner le décès du leader (mort naturelle) ou son éviction du pouvoir politique (mort sociale).

	Erection d'une stèle	Destruction d'une stèle
Hypothèse 1	Consécration d'un vivant ou d'un clan	Mort naturelle
Hypothèse 2	Mort naturelle	« Mort » sociale
Hypothèse 3	Consécration d'un vivant ou d'un clan	« Mort » sociale

Si la première explication est encore compatible avec une société au pouvoir politique relativement stable, les deux autres alternatives signent l'existence d'une compétition sociale plus importante puisqu'elles associent une contestation possible de la place du leader dans la société, que ce soit de son vivant ou après sa mort. Comme nous le voyons, la signification politique des stèles reste bien ambiguë.

Ces données, associées à un contexte sépulcral parlant clairement en faveur d'une société lignagère, permettent pourtant d'écarter l'image d'une société à richesses ostentatoires au pouvoir fondé sur la seule capacité économique à dégager des surplus et à engager des dépenses somptuaires de prestige. Elles sont par contre

compatibles avec des chefferies qui possèdent une hiérarchie sociale importante et au sein desquelles le pouvoir lignager fondé sur la descendance peut faire l'objet de luttes intestines au sein même du lignage, ou entre lignages concurrents. Parler de « société égalitaire » parce que les défunts d'une même communauté sont réunis dans une seule sépulture n'a, à notre avis, aucun sens.

2. Nous pouvons désormais formuler notre deuxième question. Qu'apporte l'analyse bio-anthropologique menée par Suzanne Eades sur les caractères biométriques et épigénétiques des ossements du dolmen M XII à la question de l'histoire du peuplement du Valais central ?

Nous connaissons la place qu'occupe le site du Petit-Chasseur dans les discussions sur un éventuel renouvellement de population que signerait l'apparition de la céramique campaniforme. Nous n'y reviendrons pas. L'étude menée par Suzanne Eades sur les matériaux du dolmen M XII apporte néanmoins, indirectement, des informations de première importance sur le sujet. La biométrie reste peu parlante. Les occupants du M XII se trouvent en position intermédiaire entre les populations plus anciennes du Néolithique moyen et les populations campaniformes.

L'analyse des caractères épigénétiques crâniens est plus parlante. Elle situe clairement la population du M XII dans la sphère des populations plus anciennes. Les populations campaniformes des dolmens M VI et M XI sont par contre, à la fois différentes l'une de l'autre et distinctes du fond local regroupant les populations du Néolithique moyen et du dolmen M XII. Ces résultats ont été de plus confirmés de façon totalement indépendante par l'étude de Jocelyne Desideri menée sur les caractères épigénétiques dentaires. Ils confirment l'intérêt de ces études pour l'histoire des peuplement humains et renforcent l'idée que les Campaniformes forment des ensembles biologiques distincts des populations d'origine locale et constituent, comme la population du M XII, des groupes familiaux séparés dont les membres sont regroupés au sein de sépultures collectives propres.